

C'est lui qui l'a faite. La multiplicité d'occupations de plus en plus absorbantes et graves avait depuis quelques années obligé le R. P. Colomban d'en laisser l'administration et la rédaction à des soins plus immédiats ; il en restait cependant le directeur et, comme nous l'avons dit, l'inspirateur. Aussi le nouveau directeur de la REVUE s'efforcera-t-il toujours, pour le succès de l'œuvre qui lui est confiée et pour la satisfaction des lecteurs, de suivre la voie indiquée par le R. P. Colomban.

Les amis de la REVUE lisaient avec empressement les articles où se devinait l'homme aux qualités de son style : simplicité, onction, doctrine, modestie... et que signaient discrètement les initiales, C. M. Nous avons l'espérance que le plaisir de relire encore de telles pages ne leur est pas refusé pour jamais.

D'autre part, la REVUE sollicite de son ancien et toujours très aimé Directeur, la faveur de présenter par ses mains au nouveau Ministre Général, le R. P. Pacifique Monza, le respectueux hommage de sa piété filiale et du dévouement sincère de tous les Tertiaires canadiens unis dans l'obéissance et la prière pour la prospérité de son généralat.

V.-M.



Revalidations

Sur la demande du T. R. Père Bonaventure Marrani, procureur général des Franciscains, le Souverain Pontife a daigné accorder, le 27 juillet 1911, la revalidation de *tous les Chemins de Croix* dont les Stations, pour une cause quelconque, auraient été invalidement érigées.

A la demande du même Procureur, Sa Sainteté a bien voulu, le 2 août dernier, revalider toutes les *vêtures et professions de Tertiaires*, qui n'auraient pas été faites dans les conditions voulues.